

Mise à disposition d'un composteur individuel

La Métropole Aix Marseille Provence s'engage avec vous dans le compostage individuel. La Direction Propreté et du Cadre de Vie du Territoire Marseille Provence vous apporte des solutions concrètes pour réduire le volume de vos déchets ! Ensemble, cultivons les bons gestes citoyens et le retour à la terre !

Communes du Territoire Marseille Provence éligibles à la mise à disposition de composteur individuel : Allauch, Carnoux en Provence, Carry le Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf les Martigues, La Ciotat, Ensues la Redonne, Gémenos, Gignac la Nerthe, Marignane, Marseille, Plan de Cuques, Roquefort, Le Rove, Saint Victoret, Sausset les Pins, Septèmes les Vallons

Pour disposer d'un composteur individuel, merci de :

- Remplir le bon de retrait ci-dessous
- Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre du « trésor public »
- Envoyer le bon de retrait et le chèque à :

**Conseil de Territoire Marseille Provence
Régie des Composteurs - DPCV
49 avenue du Docteur Heckel
13011 MARSEILLE**

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :
Demeurant :
Code postal : Commune :
Née le/...../..... à
Mail : N° téléphone :

Souhaite que le Territoire Marseille Provence mette à ma disposition un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros.

Mode de paiement :

CHEQUE n°..... NOM DE LA BANQUE :.....

Informations complémentaires :

Nombre de personnes dans le foyer : Adultes : Enfants :
Surface Terrain m2 Avec potager oui non

Fait à Le/...../..... Signature :

Je souhaite recevoir des informations relatives au compostage et aux déchets par mail.

Vous serez informé de la disponibilité de votre composteur ainsi que du lieu de retrait par téléphone ou mail.



REMISE D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL – PARTIE A REMPLIR PAR LE MAGASIN *

Nom : Prénom : A retiré son composteur le : .../.../....

l'antenne de la commune de

Rivoire et Carret, 49 avenue du Docteur Heckel, 13011 MARSEILLE

Distribué par (nom/prénom) :

Signature du particulier :